

## Section des agent.es de la Ville de Rennes du CCAS et de Rennes Métropole

# Déclaration CT-CHSCT

La Section Syndicale SUD CT 35 à pris connaissance de ce nouveau rapport très complet, qui synthétise l'ensemble de la période de confinement strict et du déconfinement progressif avec la reprise des services et reconnaît tous les moyens mis en œuvre par nos collectivités pour les agent.es et le travail de la CEDRE , de la DRH, du SQVT et bien sur de tous les agent,tes mobilisées .

Nous soulignerons tout de même quelques points

Tout d'abord à la DEE

Depuis le déconfinement les agent.es de la DEE ont vu leur planning changé du jour au lendemain et si sont plié.es par soucis de professionnalisme en acceptant les contraintes personnelles engendrées et ce pendant trois semaines.

Depuis le mardi 2 juin leur planning a de nouveau changé notamment pour les animateurs de loisirs qui à l'inverse feront des heures en moins et celles-ci leurs seront retirées. De plus dans certaines antennes les animateurs de loisirs ne travailleront plus les mercredis du mois de juin et se verront également retirés ces heures. La réponse de la hiérarchie est que les animateurs de loisirs ont des heures d'avances au vu de l'emploi du temps surchargé qu'ils ont eu ces dernières semaines. Encore une fois le service impose aux animateur.rices des heures et ensuite leur fait récupérer selon leur bon vouloir, des heures par ci par là, sans concertation avec les agent.es.

Depuis plusieurs années déjà le syndicat Sud dénonce ces méthodes mais le message n'est pas entendu, les animateur.rices ont l'impression d'être des pions et que l'on ne respecte en aucun cas la conciliation vie professionnel et vie privée.

Lors d'une réunion avec un membre de la hiérarchie qui c'est déplacé dans les groupes scolaires, **tous les agent.es (AER, ASEM, REL...)** se sont aussi entendu dire que leur emploi du temps pouvait changer pour cet été et être appelé alors qu'ils/qu'elles ne devaient pas travailler. Nous espérons que ces cas seront à la marge et que les agent.es seront prévenu suffisant tôt au vu des changements de planning et qu'encore une fois une véritable souplesse sera accordée.

Nous voulons également revenir sur les vacataires de la DEE qui rappelons le ont bien été rémunéré jusqu'au 15 avril, nous sommes satisfaits et bien conscient de l'effort de la collectivité.

Cependant, depuis le déconfinement nous dénonçons les méthodes de la DEE à leur sujet.

Pour rappel, ils ont été appelés par les antennes en leur stipulant qu'ils/elles devront se tenir à disposition de la collectivité que celle-ci aura besoin d'eux/elles, qu'ils/elles devront être disponibles midi et soir pour pouvoir travailler. A cette annonce beaucoup de vacataires ont refusé d'autres activités parallèles pour être disponibles, certains sont restés sur Rennes alors qu'aujourd'hui les vacataires travaillent seulement 2h le midi, plus de soir ni de mercredi.

Nous comprenons qu'au vu des effectifs très faibles d'enfants sur l'extrascolaire il y a peu de besoin mais la DEE aurait dû anticiper ceci et en aucun cas promettre du travail aux vacataires leur demandant d'être disponibles pour au final leur offrir que 8h à 10h de travail hebdomadaire alors qu'une bonne majorité a répondu présent à la reprise.

Concernant le service Service Relation Citoyen, il y a 4 titulaires présentes du lundi au samedi midi, au lieu de 11 agents à la plateforme téléphonique (service mutualisé : Rennes, métropole et CCAS). Avec de grosses difficultés d'organisation, des jours d'ouvertures complémentaires de travail et lignes téléphoniques supplémentaires (ligne des psychologues créée durant le confinement par exemple).

Cela a donc engendré une surcharge de travail indéniable pour ces agents en présentiels.

Pour le télétravail, nous sommes satisfaits de l'assouplissement accordé car pour certains concilier vie privée et télétravail n'est pas facile et le besoin de lien social se fait réellement sentir.

En ce qui concerne les EHPAD nous sommes satisfaits de la prolongation des renforts pour l'été en espérant que tous les postes proposés trouvent preneurs face à la pénurie d'infirmiers et aides soignants. Nous devons aussi tirer les leçons de cette crise et revoir l'organisation des EHPAD dans son ensemble après cette crise sanitaire, par exemple la nécessité de trois soignants la nuit, l'équité du travail du dimanche avec l'abandon du quota des 15 dimanches travaillés pour toucher un forfait de 666 € brut comparé à un agent qui en fait 14 et gagne 5,78 € brut du dimanche et que le dialogue soit renforcé entre les agents et les cadres afin qu'il y ait une égalité de traitement au sein de tous les EHPAD de la ville de Rennes, et bien sûr un véritable dialogue sur la mise en place du RIFSEEP pour la filière médico sociale.

Une pénurie de gants jetables est annoncée, qu'en est-il pour nos collectivités, serons-nous concernés ?

Enfin Sud espère bientôt un élargissement des visites des familles comme annoncé par le gouvernement afin que les résidents puissent retrouver goût à la vie.

Je vous remercie



## Section SUD-SOLIDAIRES

Ville de Rennes, CCAS, Rennes Métropole Centre commercial Le Torigné, 8 Place de Thorigné, 35200 Rennes

Tél : 02 23 62 25 75 Courriel : [sud@rennesmetropole.fr](mailto:sud@rennesmetropole.fr) Fax : 02 99 86 60 29

Site : [sud-ct35.org](http://sud-ct35.org) Page Facebook : [section ville de rennes](https://www.facebook.com/sectionvillederennes) syndicat sud ct 35